

## Fonds des Hospices civils de Lyon

# Les enfants abandonnés des Hospices civils de Lyon

## Registres en ligne

## Guide de recherche

## Préambule

### Les registres des enfants abandonnés

Les Archives municipales conservent le fonds des Hospices civils de Lyon, composé des archives des hôpitaux et des archives de l'administration centrale.

Les fonds des deux principaux hôpitaux, l'Hôtel-Dieu et la Charité, contiennent de nombreux documents qui constituent une mine d'information pour l'histoire de l'hygiène, de la santé et de la bienfaisance notamment.

Parmi ceux-ci figurent les archives de la gestion des enfants abandonnés, majoritairement composées de registres. Une sélection a été numérisée pour être mise en ligne : celle-ci correspond aux registres qui renferment les informations les plus complètes et les plus pertinentes pour effectuer la recherche d'un enfant abandonné.

Vous pourrez trouver d'autres documents relatifs aux enfants abandonnés en consultant les instruments de recherche complets de la Charité et de l'Hôtel-Dieu disponibles en salle de lecture.

### Utilisation du guide

Ce guide rassemble toutes les cotes des registres en ligne, présentées dans l'ordre correspondant aux grandes étapes de la vie d'un enfant des Hospices.

A la fin de celui-ci, vous trouverez un petit historique destiné à fournir les éléments de contexte nécessaires à la bonne compréhension de l'histoire de ces enfants.

**Les cotes surlignées en vert indiquent les registres qui ont été indexés au nom de l'enfant.**

### Aide-mémoire

Evolution de la prise en charge des enfants abandonnés à Lyon

	Enfants de 0 à 7 ans	Enfants de + de 7 ans
Avant 1633	Hôtel-Dieu	Aumône générale • Garçons à La Chana(l) • Filles à Ste Catherine
1633-1783	Hôtel-Dieu	Charité
1783-1869	Charité	
Après 1869	Département du Rhône La Charité est un hospice dépositaire	

Catégories d'enfants abandonnés (dénominations qui apparaissent dans les registres)

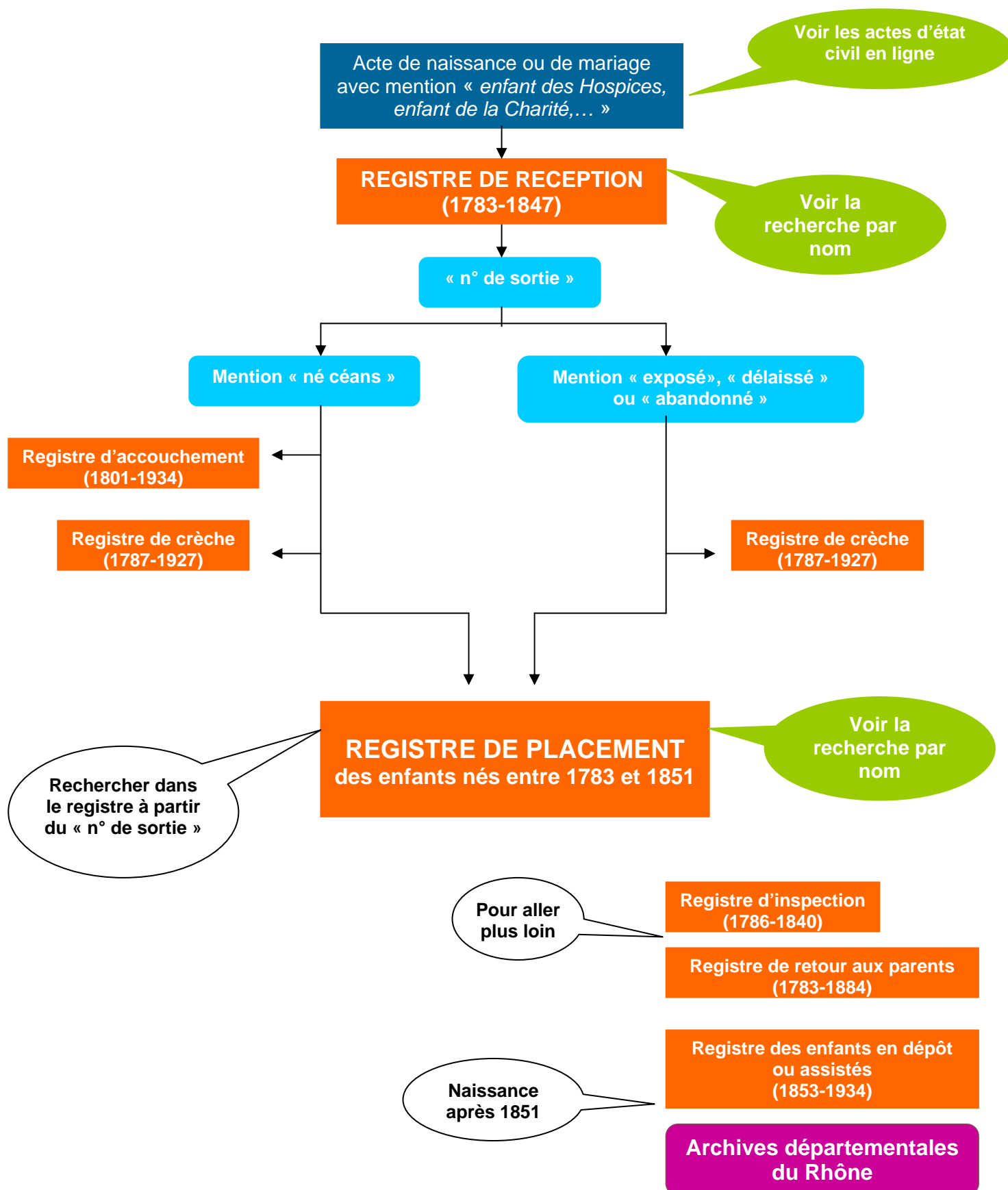
	Garçons	Filles
Enfants légitimes orphelins	« Garçons de la Chana(l) »	« Catherines »
Enfants légitimes délaissés (ou abandonnés)	« Petits passants »	« Petites passantes »
Enfants illégitimes exposés (ou trouvés)	« Petits garçons »	« Thérèses »

# SOMMAIRE

<b>SCHEMA D'AIDE A LA RECHERCHE .....</b>	<b>2</b>
<b>REGISTRES AVANT 1633 .....</b>	<b>3</b>
<b>REGISTRES JUSQU'EN 1783.....</b>	<b>4</b>
<b>HOTEL-DIEU .....</b>	<b>4</b>
<i>Réception des enfants (1667 - 1783).....</i>	<i>4</i>
<i>Placement en nourrice (1693 - 1783).....</i>	<i>5</i>
<b>TRANSFERTS DES ENFANTS DE L'HOTEL-DIEU A LA CHARITE.....</b>	<b>6</b>
<i>Départ des enfants (1660 - 1784).....</i>	<i>6</i>
<i>Arrivée des enfants (1666 - 1797).....</i>	<i>7</i>
<b>CHARITE .....</b>	<b>9</b>
<i>Réception des enfants (1688 - 1797).....</i>	<i>9</i>
<i>Placement des enfants (1700 - 1794).....</i>	<i>11</i>
<i>Placement des enfants en apprentissage (1710 - 1788).....</i>	<i>13</i>
<i>Inspection ( 1768 - 1780).....</i>	<i>13</i>
<b>REGISTRES APRES 1783.....</b>	<b>14</b>
<b>RÉCEPTION (1783 - 1847) .....</b>	<b>14</b>
<b>ACCOUCHEMENT (1801 - 1934) .....</b>	<b>18</b>
<b>CRÈCHE (1787 - 1927) .....</b>	<b>22</b>
<b>PLACEMENT (1783 - 1851) .....</b>	<b>23</b>
<b>INSPECTION (1786 - 1840).....</b>	<b>27</b>
<b>RETOUR AUX PARENTS (1783 - 1873) .....</b>	<b>31</b>
<b>ENFANTS EN DÉPÔT OU ASSISTÉS (1853 -1934 ) .....</b>	<b>31</b>
<b>EN SAVOIR PLUS SUR L'HISTOIRE DES ENFANTS ABANDONNES .....</b>	<b>34</b>

# SCHEMA D'AIDE A LA RECHERCHE

## Naissance à partir de 1783



# REGISTRES AVANT 1633

**Registre des adoptions par l'Aumône générale (Charité) des enfants légitimes, orphelins soit par décès des parents, soit par abandon (1587-1617)**

CH\_G001

1587 - 1617

Avec table  
Contient aussi les placements en nourrice

# REGISTRES JUSQU'EN 1783

## Hôtel-Dieu Enfants de 0 à 7 ans

### Réception des enfants (1667 - 1783)

#### Journal de réception des enfants exposés et délaissés (1690 – 1783)

HD_G028	1690 - 1693	fol 1 à 228
HD_G001	1694	
HD_G002	1694 - 1695	
HD_G003	1696 - 1697	
HD_G004	1697 - 1699	
HD_G005	1699 - 1700	
HD_G006	1701 - 1703	
HD_G007	1703 - 1706	
HD_G008	1707 - 1709	
HD_G009	1709 - 1713	
HD_G010	1714 - 1716	
HD_G011	1717 - 1721	
HD_G012	1721 - 1726	
HD_G013	1726 - 1733	
HD_G014	1733 - 1738	
HD_G015	1739 - 1743	
HD_G016	1743 - 1748	
HD_G017	1748 - 1753	
HD_G018	1754 - 1757	
HD_G019	1758 - 1760	
HD_G020	1761 - 1765	
HD_G021	1766 - 1768	

HD_G022	1769 - 1771
HD_G023	1772 - 1774
HD_G024	1775 - 1777
HD_G025	1778 - 1780
HD_G026	1780 - 1782
HD_G027	1783

### **Registre matricule des enfants rentrant de nourrice, demeurant à l'Hôtel-Dieu jusqu'à leur transfert à 7 ans à la Charité (1667 – 1732)**

Le registre porte la date du transfert, du décès ou de la remise aux parents.

HD_G048	1667 - 1679
HD_G049	1679 - 1689
HD_G050	1689 - 1694
HD_G051	1695 - 1701
HD_G052	1702 - 1709
HD_G053	1710 - 1717
HD_G029	1717 - 1732

## **Placements en nourrice (1693 - 1783)**

### **Registre matricule de placement des enfants en nourrice (1693 – 1783)**

HD_G028	1693 - 1695	fol 229 à 412
HD_G032	1766 - 1769	
HD_G033	1769 - 1772	
HD_G034	1772 - 1777	
HD_G035	1777 - 1781	
HD_G036	1781 - 1783	

# Transfert des enfants de l'Hôtel-Dieu à la Charité

## Quand les enfants ont 7 ans

### Départ des enfants (1660 - 1784)

#### Livre de la remise des enfants exposés et délaissés à la Charité (1660-1783)

Enregistrement par date de sortie.

HD_G075	1660 -1671	Lacunes : 1664, 1668-1670
HD_G076	1676	
HD_G077	1678	
HD_G078	1680	
HD_G079	1684	
HD_G080	1685	
HD_G081	1686	
HD_G037	1687 - 1699	
HD_G038	1700 - 1715	Avec table
HD_G039	1716 - 1723	Avec table
HD_G040	1724 - 1736	Avec table
HD_G041	1737 - 1746	Avec table
HD_G042	1747 - 1757	Avec table
HD_G043	1758 - 1763	Avec table
HD_G044	1764 - 1769	Avec table
HD_G045	1770 - 1773	Avec table
HD_G046	1774 - 1779	Avec table
HD_G047	1780 - 1783 (mai)	Avec table
HD_G082	1783 (octobre)	Avec table



## **Registre matricule des garçons et filles exposés passés de l'Hôtel Dieu à la Charité (1754-1784)**

Les registres contiennent une table.

HD_G068	1754 - 1763	Filles et garçons exposés
HD_G069	1764 - 1770	Filles et garçons exposés
HD_G070	1771 - 1777	Filles et garçons exposés
HD_G065	1778 - 1784	Garçons exposés
HD_G063	1778 - 1784	Filles exposées

## **Registre matricule des garçons et filles délaissés passés de l'Hôtel Dieu à la Charité (1749-1784)**

HD_G071	1749 - 1766	Filles et garçons délaissés
HD_G072	1767 - 1776	Filles et garçons délaissés
HD_G064	1777 - 1784	Garçons délaissés
HD_G061	1777 - 1784	Filles délaissées

## **Arrivée des enfants (1666 - 1797)**

### **Registre des enfants remis par l'Hôtel Dieu à la Charité (1666 – 1797)**

La plupart de ces registres contiennent une table.

CH_G024	1682 - 1693	Enfants de la Chana(l)
CH_G023	1666 - 1690	Garçons et filles
CH_G025	1691 - 1705	Garçons et filles
CH_G026	1706 -1711	Garçons et filles
CH_G027	1712 - 1719	Garçons et filles
CH_G028	1720 - 1729	Garçons et filles
CH_G029	1730 - 1739	Garçons et filles
CH_G030	1740 - 1749	Garçons et filles
CH_G031	1750 -1759	Garçons et filles
CH_G032	1760 - 1769	Garçons et filles

CH_G033	1770 - 1776	Garçons et filles
CH_G034	1777 - 1783	Garçons et filles
CH_G035	1783 (octobre)	Garçons et filles
CH_G383	1783	Garçons et filles
CH_G047	1706 - 1717	Garçons
CH_G039	1718 - 1747	Garçons
CH_G040	1751 - 1760	Garçons
CH_G041	1761 - 1769	Garçons
CH_G056	1770 - 1779	Garçons
CH_G038	1771 - 1797	Garçons
CH_G057	1724 - 1760	Filles
CH_G058	1761 - 1783	Filles
CH_G066	1761 - 1783	Filles

# Charité

## Enfants de plus de 7 ans

### Réception des enfants (1688 - 1797)

#### Registre de réception des enfants délaissés (1734 – 1785)

La plupart de ces registres contiennent une table.

CH_G036	1754 -1761	
CH_G037	1761 - 1771	
CH_G042	1771 - 1785	
CH_G049	1734 – 1743	Garçons
CH_G050	1744 - 1750	Garçons
CH_G051	1750 - 1757	Garçons
CH_G053	1757 - 1760	Garçons
CH_G054	1760 - 1766	Garçons
CH_G055	1766 - 1773	Garçons
CH_G059	1740 - 1750	Filles
CH_G060	1750 - 1758	Filles
CH_G061	1759 - 1762	Filles
CH_G062	1762 - 1768	Filles
CH_G063	1768 - 1783	Filles
CH_G382	1781	Relevé des enfants entrés à la Charité

#### Registre des adoptions par la Charité (1688 – 1797)

Adoptions d'enfants légitimes (orphelins soit par le décès des parents, soit par abandon)

Les registres contiennent une table.

CH_G002	1688 - 1710
CH_G003	1711 - 1746
CH_G004	1746 - 1760

CH_G005	1760 - 1776
CH_G006	1777 - 1790
CH_G381	1779 -1797

### **Cahiers des minutes des adoptions par la Charité (1709 – 1794)**

CH_G349	1709 - 1710	
CH_G009	1747 - 1749	Avec table
CH_G010	1749 - 1751	Avec table
CH_G011	1751 - 1754	Avec table
CH_G012	1754 - 1756	Avec table
CH_G013	1756 - 1759	Avec table
CH_G014	1761 - 1763	
CH_G015	1763 - 1766	
CH_G016	1766 - 1769	
CH_G017	1769 - 1772	
CH_G018	1773 - 1777	
CH_G019	1777 - 1782	
CH_G020	1783 - 1788	
CH_G021	1788 - 1794	

## Placement des enfants (1700 - 1794)

### Renseignements sur la conduite et le sort des enfants adoptifs de la Charité (1733 – 1794)

Ces registres contiennent une table.

CH_G007	1733 - 1762
CH_G008	1762 - 1794

### Grand livre de placement des grands enfants filles et garçons (1754 – 1783)

#### Registres

CH_4Q233	1754 - 1762	n° 1 à 2067
CH_4Q234	1763 - 1770	n° 1 à 2451
CH_4Q235	1770 - 1775	n° 2452 à 4546
CH_4Q236	1776 - 1783	n° 4547 à 6976

#### Répertoires

CH_4Q288	1754 - 1763
CH_4Q289	1763 - 1769
CH_4Q290	1770 - 1775
CH_4Q291	1776 - 1783

### Registre de réception des enfants délaissés (1734 – 1773)

Ces registres contiennent les mentions de placement ainsi qu'une table.

CH_G049	1734 - 1743	Garçons
CH_G050	1744 - 1750	Garçons
CH_G051	1750 - 1757	Garçons
CH_G052	1756	Garçons délaissés placés à la campagne
CH_G053	1757 - 1760	Garçons
CH_G054	1760 - 1766	Garçons
CH_G055	1766 - 1773	Garçons
CH_G059	1740 - 1750	Filles
CH_G060	1750 - 1758	Filles

## Registre de placement des enfants en nourrice (1733 – 1783)

### Registres

CH_G044	1733 - 1742	Petits garçons (table en fin de registre)
CH_G045	1742 - 1754	Petits garçons (table en fin de registre)
<b>CH_G068</b>	1734 - 1744	
<b>CH_G069</b>	1745 - 1756	
<b>CH_G070</b>	1776 - 1783	

### Répertoires

CH_G384	1734 - 1759
CH_G385	1745 - 1756
CH_G386	1776 - 1783

## Répertoire des paroisses (1758)

CH_G388	1758
---------	------

## Répertoire des parents nourriciers (1700 – 1790)

Ces registres contiennent une table alphabétique.

CH_G389	1782 - 1782
CH_G390	1700 - 1790

## Placement des enfants en apprentissage (1710 - 1788)

### Registres de placement en apprentissage (1722 – 1788)

CH_G048	1722 - 1739	Garçons en apprentissage à Lyon
CH_G046	1740 - 1778	Garçons en apprentissage à Lyon
CH_G064	1710 - 1774	Filles en apprentissage ou domestiques
CH_G065	1761 - 1788	Filles en apprentissage ou domestiques

### Registres des enfants adoptifs de la Charité en apprentissage (1710 – 1738)

CH_G395	1710 - 1711
CH_G396	1718 - 1719
CH_G397	1732 - 1733
CH_G398	1735 - 1736
CH_G399	1737 - 1738

### Registres de la grande fabrique de soie : contrats d'apprentissage des enfants de la Charité (1730 – 1776)

HH 606	1730 - 1745
HH 607	1745 - 1776

## Inspection (1768 - 1780)

### Registres d'inspection des enfants par province (1768-1780)

#### Bugey

CH_G391	1768
CH_G393	1770
CH_G394	1780

#### Lyonnais

CH_G392	1770
---------	------

# REGISTRES APRES 1783

## Réception (1783 - 1847)

Ces registres donnent plusieurs informations primordiales pour la recherche :

- le type de naissance (« né céans » ou abandonné)
- la transcription intégrale du billet qui accompagnait parfois l'enfant abandonné
- le « n° de sortie » : il correspond à un n° matricule qui suit l'enfant pendant toute sa vie d'enfant des Hospices.
- souvent l'identité de la mère

Une table alphabétique se trouve généralement à la fin du registre.

La suite des registres de 1848 à 1861 se trouve aux Archives départementales du Rhône, cote 3 X 173 à 177. Elle est consultable sous forme numérisée dans leur salle de lecture.

### Registre de réception des enfants (1783 -1847)

CH_4Q059	1783 - 1785
CH_4Q060	1785 - 1786
CH_4Q061	1786 - 1787
CH_4Q062	1788 - 1789
CH_4Q063	1789 - 1790
CH_4Q064	1790 - 1791
CH_4Q065	1792 - 1793
CH_4Q066	1793 - 1795
CH_4Q067	1795 - 1797
CH_4Q068	1797 - 1799
CH_4Q069	1799 - 1801
CH_4Q070	1801 - 1802
CH_4Q071	1802 - 1804
CH_4Q072	1804 - 1806
CH_4Q073	1806 - 1807
CH_4Q074	1807 - 1809
CH_4Q075	1809 - 1810
CH_4Q076	1810 - 1811
CH_4Q077	1811 - 1813
CH_4Q078	1813 - 1815
CH_4Q079	1815 - 1817
CH_4Q080	1817 - 1819
CH_4Q081	1819 - 1820
CH_4Q082	1820 - 1822
CH_4Q083	1822 - 1823



CH_4Q084	1823 - 1825
CH_4Q085	1825 - 1826
CH_4Q086	1826 - 1828
CH_4Q087	1828 - 1829
CH_4Q088	1829 - 1831
CH_4Q089	1831 - 1833
CH_4Q090	1833 - 1835
CH_4Q091	1835 - 1837
CH_4Q092	1837 - 1839
CH_4Q093	1839 - 1840
CH_4Q094	1840 - 1842
CH_4Q095	1842 - 1843
CH_4Q096	1843 - 1845
CH_4Q097	1845 - 1847

### **Journal général des entrées des enfants (1787-1856)**

Le journal contient des informations plus succinctes que le registre, mais la collection s'étend jusqu'en 1856, alors que celle des registres s'arrête en 1847.

CH_4Q005	1787
CH_4Q006	1788
CH_4Q007	1789
CH_4Q008	1790
CH_4Q009	1791
CH_4Q010	1792
CH_4Q011	1793
CH_4Q012	1793 - 1794
CH_4Q013	1795 - 1797
CH_4Q014	1797 - 1799
CH_4Q015	1799 - 1801
CH_4Q016	1801 - 1803
CH_4Q017	1803 - 1805
CH_4Q018	1806
CH_4Q019	1807 - 1808
CH_4Q020	1809 - 1810
CH_4Q021	1811 - 1812
CH_4Q022	1813
CH_4Q023	1814

CH_4Q024	1815
CH_4Q025	1816
CH_4Q026	1817
CH_4Q027	1818
CH_4Q028	1819
CH_4Q029	1820
CH_4Q030	1821
CH_4Q031	1822
CH_4Q032	1823
CH_4Q033	1824
CH_4Q034	1825
CH_4Q035	1826
CH_4Q036	1827
CH_4Q037	1828
CH_4Q038	1829
CH_4Q039	1830
CH_4Q040	1831
CH_4Q041	1832
CH_4Q042	1833
CH_4Q043	1834
CH_4Q044	1835
CH_4Q045	1836
CH_4Q046	1837
CH_4Q047	1838
CH_4Q048	1839
CH_4Q049	1840
CH_4Q050	1841
CH_4Q051	1842
CH_4Q052	1843
CH_4Q053	1844
CH_4Q054	1845 - 1846
CH_4Q055	1847 - 1848
CH_4Q056	1849 - 1850
CH_4Q057	1851 - 1853
CH_4Q058	1854 - 1856

### **Brouillards des inscriptions des enfants nés céans et exposés (1847 - 1883)**

Les brouillards sont des documents préparatoires. Ceux-ci contiennent notamment les noms, prénoms, âges, lieux de naissance, professions et domiciles des mères.

CH_4Q192	1847 - 1857
CH_4Q184	1851 - 1853
CH_4Q185	1853 - 1856
CH_4Q186	1856 - 1861
CH_4Q187	1861 - 1865
CH_4Q188	1865 - 1868
CH_4Q189	1869 - 1873
CH_4Q190	1873 - 1878
CH_4Q191	1878 - 1883

### **Registre des adoptions par la Charité des enfants orphelins ou abandonnés (1777-1794)**

CH_G006	1777 - 1790
CH_G350	1790 - 1794

### **Registre des adoptions par la Charité des enfants orphelins ou abandonnés et des fondations constituées au profit de l'Œuvre des Enfants (1779 – 1797)**

CH_G381	1779 - 1797
---------	-------------

### **Cahiers des minutes des adoptions par la Charité (1783-1794)**

CH_G020	1783 - 1788
CH_G021	1788 - 1794

### **Registre des enfants délaissés et abandonnés (1785-1792)**

CH_G043	1785 - 1792
---------	-------------

### **Registre général et récapitulatif des enfants assistés de toute catégorie (1841-1848)**

CH_4Q176	1841 – 1848
----------	-------------

## Accouchement (1801 - 1934)

### Registre d'entrée et de sortie pour accouchement (1801 - 1934)

Ces registres donnent comme renseignements la date d'accouchement, l'adresse et la profession des mères qui venaient accoucher à la Charité. On trouve aussi parfois le nom des parents de la mère.

Ces registres contiennent un répertoire alphabétique.

CH_5Q001	1801 - 1805	Avec date d'accouchement à compter du 9 thermidor an XI (28/07/1803)
CH_5Q002	1806 - 1809	
CH_5Q003	1810 - 1813	
CH_5Q004	1813	
CH_5Q005	1814	
CH_5Q006	1815	
CH_5Q007	1816	
CH_5Q008	1817	
CH_5Q009	1818	
CH_5Q010	1819	
CH_5Q011	1820	
CH_5Q012	1821	
CH_5Q013	1822	
CH_5Q014	1823	
CH_5Q015	1824	
CH_5Q016	1825	
CH_5Q017	1826	
CH_5Q018	1827	
CH_5Q019	1828	
CH_5Q020	1829	
CH_5Q021	1830	
CH_5Q022	1831	
CH_5Q023	1832	
CH_5Q024	1833	
CH_5Q025	1834	
CH_5Q026	1835-1836	
CH_5Q027	1837-1838	
CH_5Q028	1839-1840	

CH_5Q029	1841-1844	
CH_5Q161	1841 - 1844	Complément à la table du registre CH_5Q29
CH_5Q030	1844 - 1846	
CH_5Q031	1846 - 1848	
CH_5Q032	1844 - 1845	Mêmes informations que dans CH_5Q029 et CH_5Q030 mais sans date de sortie
CH_5Q033	1844 - 1845	Mêmes informations que dans CH_5Q029, CH_5Q030 et CH_5Q032, sans date de sortie et avec plus d'observations à compter d'avril 1844
CH_5Q034	1845	Mêmes informations que dans CH_5Q030 et CH_5Q033 mais sans date de sortie et sans observations
CH_5Q035	1845-1846	Mêmes informations que dans CH_5Q030, sans date de sortie et avec plus d'observations
CH_5Q036	1846 - 1847	Mêmes informations que dans CH_5Q030, sans date de sortie et avec signalement et plus d'observations
CH_5Q037	1847 - 1848	Mêmes informations que dans CH_5Q030, sans date de sortie et avec signalement et plus d'observations
CH_5Q038	1848 - 1849	
CH_5Q039	1849 - 1850	
CH_5Q040	1850 - 1851	
CH_5Q041	1851 - 1852	
CH_5Q042	1853	
CH_5Q043	1854 - 1855	
CH_5Q044	1855 - 1856	
CH_5Q045	1856 - 1857	
CH_5Q046	1857	
CH_5Q046	1858	
CH_5Q046	1859	
CH_5Q047	1859	
CH_5Q047	1860	
CH_5Q048	1860	
CH_5Q048	1861	
CH_5Q049	1861	
CH_5Q049	1862	
CH_5Q049	1863	
CH_5Q050	1863	
CH_5Q050	1864	
CH_5Q051	1864	
CH_5Q051	1865	
CH_5Q052	1866	
CH_5Q053	1867	

CH_5Q054	1868
CH_5Q055	1869
CH_5Q056	1870
CH_5Q057	1871
CH_5Q058	1872
CH_5Q058	1873
CH_5Q059	1874
CH_5Q060	1875
CH_5Q061	1876
CH_5Q062	1877
CH_5Q063	1878
CH_5Q064	1879
CH_5Q065	1880
CH_5Q066	1881
CH_5Q067	1882
CH_5Q068	1883
CH_5Q069	1883
CH_5Q070	1885
CH_5Q071	1885
CH_5Q072	1887
CH_5Q073	1888
CH_5Q074	1889
CH_5Q075	1890
CH_5Q076	1891
CH_5Q077	1891 - 1892
CH_5Q078	1893
CH_5Q079	1894
CH_5Q080	189
CH_5Q081	1896
CH_5Q082	1897
CH_5Q083	1898
CH_5Q084	1899
CH_5Q085	1900
CH_5Q086	1901
CH_5Q087	1902
CH_5Q088	1903

CH_5Q089	1904
CH_5Q090	1905
CH_5Q091	1906
CH_5Q092	1907
CH_5Q093	1908
CH_5Q094	1909
CH_5Q095	1910
CH_5Q096	1911
CH_5Q097	1912
CH_5Q098	1913
CH_5Q099	1914
CH_5Q100	1915
CH_5Q101	1916
CH_5Q102	1917
CH_5Q103	1918
CH_5Q104	1919
CH_5Q105	1920
CH_5Q106	1920
CH_5Q107	1921
CH_5Q108	1922
CH_5Q109	1923
CH_5Q110	1924
CH_5Q111	1925
CH_5Q112	1926
CH_5Q113	1927
CH_5Q114	1928
CH_5Q115	1929
CH_5Q116	1930
CH_5Q117	1930
CH_5Q118	1931
CH_5Q119	1931
CH_5Q120	1932
CH_5Q121	1932
CH_5Q122	1933
CH_5Q123	1933
CH_5Q124	1934

## Crèche (1787 - 1927)

### Journal des entrées à la crèche (1788 - 1927)

Tous les enfants, qu'ils soient nés céans ou déposés à la Charité, passaient par la crèche, lieu où l'on réalisait l'examen médical de naissance. Ces registres apportent quelques renseignements sur l'état sanitaire de l'enfant.

CH_6Q001	1787 - 1788	
HD_G060	1788 - 1789	
CH_6Q002	1790 - 1791	
CH_6Q003	1791 - 1793	
CH_6Q004	1793 - 1794	
CH_6Q005	1794 - 1797	
CH_6Q006	1797 - 1799	
CH_6Q007	1799 - 1801	
CH_6Q008	1801 - 1803	
CH_6Q009	1803 - 1805	
CH_6Q010	1805 - 1807	
CH_6Q011	1807 - 1809	
CH_6Q012	1809 - 1811	
CH_6Q013	1812 - 1813	
CH_6Q014	1813 - 1815	
CH_6Q015	1815 - 1817	
CH_6Q016	1818 - 1821	
CH_6Q017	1821 - 1822	
CH_6Q018	1823 - 1825	Enfants en dépôt provisoire en fin de registre
CH_6Q019	1825 - 1828	Enfants en dépôt provisoire en fin de registre
CH_6Q020	1829 - 1833	Enfants en dépôt provisoire en fin de registre
CH_6Q021	1834 - 1839	Enfants en dépôt provisoire en fin de registre
CH_6Q022	1840 - 1844	Enfants en dépôt provisoire en fin de registre
CH_6Q023	1845 - 1849	Enfants en dépôt provisoire en fin de registre
CH_6Q024	1850 - 1854	Enfants en dépôt provisoire en fin de registre
CH_6Q025	1855 - 1861	Enfants en dépôt provisoire en fin de registre
CH_6Q026	1861 - 1866	Enfants en dépôt provisoire en fin de registre
CH_6Q027	1867 - 1875	Enfants en dépôt provisoire en fin de registre
CH_6Q028	1876 - 1892	Avec date de placement éventuel
CH_6Q029	1893 - 1900	Avec date de placement éventuel
CH_6Q030	1901 - 1907	Avec date de placement éventuel
CH_6Q031	1908 - 1915	Avec date de placement éventuel
CH_6Q032	1915 - 1921	Avec date de placement éventuel
CH_6Q033	1921 - 1927	Avec date de placement éventuel



## Placements (1783 - 1851)

Très peu de temps après leur arrivée à l'Hospice de la Charité, les enfants étaient placés en nourrice dans les campagnes autour de Lyon. La Charité assurait un suivi des enfants placés et allouait un petit salaire aux familles nourricières.

Ces informations sont compilées dans les registres de placement, qui de ce fait, rendent compte de l'évolution des enfants durant leur prise en charge par la Charité.

Les registres sont divisés en deux grandes familles :

- registre de placement des petits enfants : de 0 à 7 ans
- registre de placement des grands enfants : après 7 ans

Particularité importante : les registres sont organisés par date de naissance de l'enfant.

### Placement des petits enfants de 0 à 7 ans (1783 - 1845)

#### Registres (1783 - 1845)

CH_4Q244	1783 - 1784	n° 8974 à 9999 et n°1 au 1020
CH_4Q245	1784 - 1786	n° 1021 à 3980
CH_4Q246	1786 - 1790	n° 3981 à 6590
CH_4Q247	1791 - 1793	n° 6591 à 9761
CH_4Q249	1792 - 1795	n° 5793 à 9342
CH_4Q248	1797 - 1800	n° 9762 à 12151
CH_4Q250	1801 - 1805	n° 12152 à 14550
CH_4Q251	1806 - 1808	n° 14551 à 16890
CH_4Q252	1808 - 1810	n° 16891 à 19186
CH_4Q253	1810 - 1813	n° 19187 à 21501
CH_4Q254	1813 - 1815	n° 21501 à 23400
CH_4Q255	1815 - 1816	n° 23401 à 25300
CH_4Q256	1816 - 1818	n° 25301 à 27200
CH_4Q257	1818 - 1819	n° 27201 à 29150
CH_4Q258	1819 - 1821	n° 29151 à 31100
CH_4Q259	1821 - 1822	n° 31101 à 33550
CH_4Q260	1822 - 1824	n° 33551 à 35975
CH_4Q261	1824 - 1825	n° 35976 à 38496
CH_4Q262	1826 - 1827	n° 38470 à 40935
CH_4Q263	1827 - 1828	n° 40936 à 43432
CH_4Q264	1828 - 1830	n° 43433 à 45917
CH_4Q265	1830 - 1831	n° 45918 à 48390
CH_4Q266	1831 - 1833	n° 48391 à 50870

CH_4Q267	1833 - 1834	n° 50871 à 53365
CH_4Q268	1834 - 1835	n° 53366 à 54972
CH_4Q269	1836 - 1837	n° 1 à 2500
CH_4Q270	1837 - 1839	n° 2501 à 4975
CH_4Q271	1839 - 1840	n° 4976 à 7450
CH_4Q272	1840 - 1842	n° 7451 à 9935
CH_4Q273	1842 - 1843	n° 9936 à 12410
CH_4Q274	1843 - 1845	n° 12411 à 14875

#### Répertoires (1783 - 1805)

CH_4Q292	1783 - 1784
CH_4Q293	1784 - 1786
CH_4Q294	1786 - 1790
CH_4Q295	1791 - 1797
CH_4Q298	1791 - 1795
CH_4Q301	1801 - 1805

### Placement des grands enfants à partir de 7 ans (1754 - 1837)

#### Registres (1754 - 1837)

CH_4Q233	1754 - 1762	n° 1 à 2067
CH_4Q234	1763 - 1770	n° 1 à 2451
CH_4Q235	1770 - 1775	n° 2452 à 4546
CH_4Q236	1776 - 1783	n° 4547 à 6976
CH_4Q237	1784 - 1788	n° 513 à 2052
CH_4Q238	1789 - 1795	n° 2061 à 4574
CH_4Q239	1795 - 1805	n° 4576 à 6971
CH_4Q240	1809 - 1812	n° 6972 à 7978
CH_4Q241	1808 - 1822	n° 16895 à 32618
CH_4Q242	1822 - 1830	n° 32864 à 45642
CH_4Q243	1830 - 1837	n° 45643 à 54972 et n° 1 à 3000

#### Répertoires (1754 - 1837)

CH_4Q288	1754 - 1763
CH_4Q289	1763 - 1770

CH_4Q290	1770 - 1775	
CH_4Q291	1776 - 1783	
CH_4Q296	1784 - 1788	
CH_4Q297	1789 - 1795	
CH_4Q300	1795 - 1808	
CH_4Q303	1806 - 1808	Grands enfants (plus de 7 ans) - Complément au répertoire CH_4Q300
CH_4Q305	1808 - 1822	
CH_4Q302	1809 - 1812	
CH_4Q306	1822 - 1830	
CH_4Q307	1830 - 1837	

### **Placement des petits et grands garçons (1833 - 1851)**

#### Registres (1833 - 1851)

CH_4Q275	1833 - 1842
CH_4Q277	1835 - 1846
CH_4Q279	1835 - 1849
CH_4Q276	1842 - 1846
CH_4Q278	1846 - 1851

#### Répertoire (1835-1849)

CH_4Q308	1835 - 1849
----------	-------------

### **Placement des petites et grandes filles (1833 - 1851)**

#### Registres (1833 - 1851)

CH_4Q280	1833 - 1842
CH_4Q284	1835 - 1849
CH_4Q282	1835 - 1846
CH_4Q281	1842 - 1846
CH_4Q283	1846 - 1851

#### Répertoire (1835 - 1849)

CH_4Q309	1835 - 1849
----------	-------------

## Registre de placement des enfants infirmes et surnuméraires (1774 - 1900)

### Registres (1774 - 1817)

CH_4Q286	1774 - 1803	Grands enfants surnuméraires -n° 8001 à 9495
CH_4Q285	1778 - 1833	Enfants infirmes - n° 1 à 1913
CH_4Q287	1804 - 1817	Petits et grands enfants infirmes et surnuméraires -n° 1 à 966

### Répertoire (1774 - 1817)

CH_4Q299	1774 - 1803	Grands enfants surnuméraires
CH_4Q304	1804 - 1817	Petits et grands enfants infirmes et surnuméraires
CH_4Q349	1801 - 1900	Enfants infirmes

## Journal des enfants placés et de retour à l'hospice (1797-1891)

Ces registres contiennent notamment comme information la raison du retour de l'enfant à la Charité.

CH_4Q169	1797 - 1800	Garçons de plus de 7 ans
CH_4Q170	1846 - 1847	
CH_4Q171	1847 - 1850	
CH_4Q172	1851 - 1858	
CH_4Q174	1854 - 1885	
CH_4Q173	1859 - 1869	
CH_4Q175	1884 - 1891	

## Autres registres de placement (1787 - 1867)

CH_G067	1787 - 1791	Enfants placés en nourrice - Avec numéro d'enregistrement en crèche
CH_G387	1787 - 1791	Répertoire des enfants placés en nourrice
CH_G065	1761 - 1788	Filles placées en apprentissage comme domestique
CH_G071	1787 - 1791	Enfants de moins de 7 ans placés à la campagne
CH_G390	1700 - 1790	Répertoire des parents nourriciers par commune
CH_G008	1762 - 1794	Registre de renseignements sur les enfants de la Charité (+ table)
CH_4Q183	1864 - 1867	Journal de placement des enfants secourus temporairement

## Inspection (1786 - 1864)

Les enfants étaient régulièrement visités par les frères visiteurs, qui consignaient leurs observations dans des registres d'inspection organisés par province.

Pour trouver dans quelle province se trouvait une paroisse ou une commune, consulter les deux répertoires ci-dessous.

### Répertoire alphabétique des communes de placement des enfants (XIXe s.)

CH_4Q344	1842	Répertoire alphabétique des communes de placement des enfants
CH_4Q341	XIXe siècle	Répertoire alphabétique des paroisses de placement des enfants

### Registre d'inspection des enfants par province (1786-1864)

#### Ardèche

CH_4Q318	1803	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
----------	------	---

#### Bugey

CH_4Q314	1791	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q319	1805	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q322	1810	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q332	1810	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q338	1840	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement

#### Beaujolais

CH_4Q323	1815 - 1817	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q324	1819	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q325	1820	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement

#### Bresse

CH_4Q315	1793	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q329	1793	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q317	1800 - 1801	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q330	1807	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q323	1815 - 1817	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement

CH_4Q324	1819	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q325	1820	Bresse, Beaujolais, Charolais - Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q334	1827	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q326	1830	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q335	1830	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement

### Charolais

CH_4Q323	1815 - 1817	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q324	1819	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q325	1820	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q334	1827	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q326	1830	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q335	1830	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement

### Comté

CH_4Q330	1807	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q334	1827	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q326	1830	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q335	1830	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement

### Dauphiné

CH_4Q322	1810	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q332	1810	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement

### Forez

CH_4Q320	1805	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q321	1810	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q331	1810	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q333	1820	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q327	1830	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q336	1830	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q337	1835	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement

## Isère

CH_4Q346	1859 - 1862	Filles - Avec nom et domicile des nourriciers et numéro de placement
CH_4Q347	1859 - 1862	Garçons - Avec nom et domicile des nourriciers et numéro de placement
CH_4Q348	1861 - 1864	Garçons - Avec nom et domicile des maîtres et numéro de placement

## Loire

CH_4Q345	1843 – 1860	Filles - Avec nom et domicile des nourriciers et numéro de placement
----------	-------------	--

## Lyonnais

CH_4Q311	1786	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q312	1787	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q328	1787	Petit enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q313	1790	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q316	1800 - 1801	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q318	1803	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q320	1805	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q321	1810	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q331	1810	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q333	1820	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q336	1830	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q327	1830	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q337	1835	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement

## Mâconnais

CH_4Q334	1827	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q326	1830	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q335	1830	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement

## Savoie

CH_4Q322	1810	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q332	1810	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q338	1840	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement

## Vivaraïs

CH_4Q320	1805	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q321	1810	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q331	1810	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q333	1820	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q327	1830	Grands enfants (plus de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q336	1830	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q337	1835	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement
CH_4Q339	1840	Petits enfants (moins de 7 ans) - Avec numéro de placement

## **Registre des rapports des visites des enfants placés à la campagne (1822 - 1842)**

Contient des tableaux de situation.

CH_4Q342	1822 - 1833
CH_4Q343	1834 - 1842



## Retour aux parents (1783 - 1873)

### Registre des enfants réclamés et rendus à leurs parents (1783-1884)

CH_4Q352	1783 - 1809	Petits enfants (moins de 7 ans)
CH_4Q353	1809 - 1830	Petits et grands enfants
CH_4Q354	1831 - 1836	Petits et grands enfants
CH_4Q355	1837 - 1841	Petits et grands enfants
CH_4Q356	1842 - 1847	Petits et grands enfants
CH_4Q357	1847 - 1850	Petits et grands enfants
CH_4Q358	1858 - 1884	Petits et grands enfants

### Registre des demandes de reddition d'enfants (1857 – 1873)

CH_4Q351	1857 - 1873
----------	-------------

## Enfants en dépôt ou assistés (1853 -1934 )

### Registres d'inscription des enfants en dépôt (1853-1895)

Contient les nom, la profession, le domicile des parents et les raisons du dépôt

CH_4Q194	1853 - 1857	
CH_4Q195	1857 - 1860	
CH_4Q196	1860 - 1866	
CH_4Q197	1866 - 1868	
CH_4Q198	1868	Reprend pour l'année 1868 le contenu des registres CH_4Q197 et CH_4Q199
CH_4Q199	1868 - 1871	
CH_4Q200	1871 - 1873	
CH_4Q201	1873 - 1874	
CH_4Q202	1874 - 1879	
CH_4Q203	1877 - 1880	
CH_4Q204	1880	

CH_4Q205	1881 - 1882
CH_4Q206	1882 - 1884
CH_4Q207	1884 - 1895

### Registres alphabétiques d'entrée des enfants assistés (1894-1934)

Ces registres concernent principalement les enfants de moins de 13 ans. Ils contiennent des informations comme la raison du séjour. Un n° de matricule est attribué à chaque enfant.

CH_4Q208	1894	
CH_4Q209	1895	
CH_4Q210	1896	
CH_4Q211	1897	
CH_4Q212	1898	
CH_4Q213	1899	
CH_4Q214	1900	
CH_4Q215	1901	
CH_4Q216	1902	
CH_4Q217	1903	
CH_4Q218	1904	
CH_4Q219	1905	
CH_4Q220	1906	
CH_4Q221	1907	
CH_4Q222	1908	
CH_4Q223	1909	
CH_4Q224	1910	
CH_4Q225	1911	
CH_4Q226	1912	Enfants de moins de 5 ans valides et enfants de 0 à 21 ans malades (médecine) et de 5 à 21 ans valides
CH_4Q229	1912 - 1934	Parents hospitalisés aux Hospices civils de Lyon
CH_4Q227	1933	Classés par dépôt, médecine, chirurgie et convalescence
CH_4Q228	1934	Classés par dépôt, médecine, chirurgie et convalescence

### **Journal de réception des enfants secourus temporairement (1864-1884)**

Un numéro de placement est attribué à chaque enfant.

CH_4Q180	1864 - 1872
CH_4Q181	1872 - 1879
CH_4Q182	1879 - 1884

### **Journal servant à la première inscription des enfants de toute catégorie à la charge du département du Rhône (1862-1866)**

Contient le raisons de l'inscription et le numéro de placement de chaque enfant, ainsi qu'une table alphabétique.

CH_4Q177	1862	
CH_4Q178	1863 - 1864	
CH_4Q179	1865 - 1866	Plus aucune information à compter du 02/05/1866

### **Registre des enfants nouveaux-nés pour lesquels l'hospice attribue un secours à la mère (1854 – 1858)**

CH_4Q193	1854 - 1858
----------	-------------

# En savoir plus sur l'histoire des enfants abandonnés

## Chronologie de la prise en charge des enfants abandonnés

1533 - 1904

### 1533 - 1633

L'Aumône générale est créée en 1533 par une assemblée de notables lyonnais pour tenter d'éradiquer la mendicité dans leur ville de Lyon. Trois œuvres principales lui sont dévolues :

- l'accueil, l'entretien et l'éducation des enfants orphelins
- la distribution hebdomadaire de pain et d'une petite somme d'argent aux indigents résidant dans Lyon depuis au moins 7 ans
- la délivrance d'une aumône aux pèlerins pauvres de passage dans la ville.

Dès cette époque, les enfants sont répartis en plusieurs communautés de condition juridique différentes : les orphelins légitimes, enfants délaissés et les enfants exposés.

- Les orphelins légitimes

Ce sont des enfants nés de parents mariés et orphelins par décès des parents. Les garçons, appelé « Garçons de la Chanal » sont logés dans les bâtiments du même nom à Saint-Paul et les filles, appelées « Catherines » dans ceux de Sainte-Catherine du Val, aux Terreaux.

Ces enfants sont aussi appelés « adoptifs », du fait de leur adoption par les recteurs de la Charité. Cet acte est une spécificité lyonnaise, attribuée par privilège du roi (lettres patentes de 1560, 1643 et 1673).

L'adoption par les hôpitaux avait pour unique base la bienfaisance et son but était de continuer les rapports de paternité et de filiation. Chaque adoption avait lieu publiquement au Bureau des assemblées, en présence des parents les plus proches de l'enfant, qui renonçaient à sa succession. L'administration faisait procéder aux scellés, inventaires et ventes des meubles appartenant à l'adoptif. Les immeubles étaient affermés quand ils n'étaient pas d'une gestion trop onéreuse. Dans le cas contraire, ils étaient vendus aux enchères, et le prix de vente versé dans la caisse du recteur trésorier. L'administration jouissait des biens de l'adoptif pendant le cours de l'adoption.

- Les enfants délaissés ou abandonnés

Les enfants délaissés sont des enfants légitimes (comme les orphelins) qui ont été abandonnés, plus spécialement en temps de crise pour les parents et qui sont prêts à les reprendre en cas d'amélioration de leur situation.

Pendant très longtemps ces enfants ont été mélangés aux enfants exposés. Ce n'est qu'en 1742 que les recteurs de la Charité décident de fonder pour eux deux communautés distinctes, celles de « Petits passants » et « Petites passantes ».

- Les enfants exposés ou trouvés

Ces enfants illégitimes, abandonnés le plus souvent à leur naissance, forment la grande majorité des enfants recueillis par l'hôpital. Ils étaient appelés « Petits garçons » et « Thérèses ». Longtemps, l'idée même de leur admission à l'Aumône générale a été combattue du simple fait de leur illégitimité. De longs conflits ont lieu tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à un traité de 1626 qui leur laisse une place dans l'Hospice de la Charité, en cours de construction.

## 1633 - 1783

L'Hôpital de la Charité, tel qu'il existe jusqu'en 1934, est édifié entre 1617 et 1633, sur les bords du Rhône, au sud de la place Bellecour et à l'est de la rue de la Charité. Les enfants de plus de 7 ans sont progressivement transférés de leurs bâtiments de la Chanal et Sainte-Catherine vers ce nouvel hôpital.

Pendant cette période, les enfants de 0 à 7 ans sont accueillis à l'Hôtel-Dieu et ceux de plus de 7 ans à la Charité. Un règlement de 1626 officialise la pratique de la remise par l'Hôtel-Dieu de tous les enfants, quelque soit leur condition juridique, une fois par an à la Charité. Un autre règlement de 1697, dont les dispositions ont duré jusqu'en 1793, fixe la date au premier dimanche après Quasimodo, date variant entre le mois d'avril et le mois de mai, pour tous les enfants âgés de 6 ans et 7 mois.

En 1769, la communauté des « Petits passants » et des « Petites passantes » est confondue dans celle des « Petits garçons » et des « Thérèses ».

## 1783 – 1869

Depuis sa création, l'Hospice de la Charité connaît des périodes de difficultés financières aigües ; l'établissement parvient à subsister grâce aux dons volontaires, aux privilèges accordés par le pouvoir royal et aux avances gratuites consenties par les recteurs. Cependant, en 1783, la situation est telle que l'établissement est autorisé par le Roi à contracter de nouveaux emprunts et est contraint à adopter des mesures d'économie drastiques. Par un arrêt du Conseil d'Etat des 9 et 18 septembre 1783, l'autorité royale décide en outre de transférer la charge de l'œuvre des enfants exposés, abandonnés et orphelins de 0 à 7 ans de l'Hôtel-Dieu à La Charité.

### Extraits du règlement

*Art 1e : L'Hôtel-Dieu cessera à commencer du 1e octobre prochain de recevoir les enfants exposés ou abandonnés et les enfants orphelins. Lesdits enfants seront apportés à la Charité qui sera tenue de s'en charger au lieu dudit Hôtel-Dieu que nous voulons être uniquement consacré au service des pauvres malades*

*Art 2 : A compter du 1e octobre, la Charité sera tenue de prendre soin et de pourvoir à la dépense de enfants abandonnés qui se trouveront à cette époque à la charge de l'Hôtel-Dieu.*

*Art 7 : Ordonnons que les sommes et rétributions que l'Hôtel-Dieu touchait [...] appartiendront à compter dudit jour à la Charité et seront perçues au profit de cette maison.*

La translation de tous les enfants eut lieu le 1<sup>e</sup> novembre 1783. Le nombre des enfants étaient de 3377, qui, ajouté au 3343 déjà entretenus par la Charité portait le nombre total d'enfant recueillis à 6720.

L'hospice de la Charité ajouta à sa dénomination d'Hospice général et d'Aumône générale celle d'Enfants trouvés.

A partir de la Révolution française, la situation des enfants trouvés est l'objet de nombreux vœux et les assemblées révolutionnaires vont s'occuper d'eux très rapidement. Ce phénomène illustre de manière très précise, le statut acquis par l'enfant dans les mentalités du XVIII<sup>e</sup> siècle : l'enfant devient progressivement un être à part entière nécessitant des soins particuliers, adaptés à son âge et à sa situation.

Deux lois expriment ce désir accentué de protection des enfants démunis : la loi du 27 frimaire an V oblige les hôpitaux à recueillir gratuitement les enfants abandonnés et reconnaît la liberté absolue des expositions dans tous les hospices. La loi du 15 pluviôse an XIII quant à elle confie la tutelle des enfants abandonnés aux commissions administratives des hospices et officialise le rôle séculaire de prise en charge des enfants abandonnés joué par La Charité et l'Hôtel-Dieu.

A partir de 1793, les enfants légitimes et illégitimes ne sont plus différenciés. La dernière adoption d'enfant légitime a lieu en 1793. Un arrêté de mai 1794 ordonne que toute distinction de vêtement, de régime et de logement cesse entre les enfants orphelins et les abandonnés.

Les principes de prise en charge des enfants connaît une évolution majeure en 1804, avec la mise en place du tour, par délibération du conseil d'administration. Demi-cylindre creux, en bois, le tour est monté sur pivot et placé dans l'épaisseur d'un mur, le côté ouvert tourné vers l'intérieur de la pièce où se tient en permanence la personne chargée du service. Lorsqu'une personne souhaite déposer un enfant, elle sonne et aussitôt le tour, décrivant un demi-cercle, amène sur la rue son côté vide, reçoit l'enfant et l'apporte à l'intérieur de l'hospice. Ce système, créé pour éviter aux enfants d'être mis en danger au moment de leur abandon, favorise nettement cette tendance. La commission administrative des HCL décide de mettre en place en 1843 une surveillance du tour, et crée parallèlement le « Bureau ouvert » afin de tenter d'enrayer l'augmentation des abandons. Le tour sera définitivement supprimé en 1859.

Le décret impérial du 19 janvier 1811 marque la création officielle du service des enfants trouvés (appelé "service des Enfants assistés" à partir de 1856). A partir de cette date, l'oeuvre des enfants est financée par l'établissement hospitalier, qui reçoit des subventions de la ville de Lyon et du département du Rhône.

Ce décret répartit de nouveau les enfants en trois catégories :

- les **enfants trouvés** (art. 2) sont ceux qui, étant nés de père et de mère inconnus, ont été exposés dans un lieu quelconque ou portés dans les hospices destinés à les recevoir.
- les **enfants abandonnés** (art. 11) sont ceux qui, "nés de père et de mère connus et d'abord élevés par eux ou par d'autres personnes à leur décharge, en sont délaissés, sans qu'on sache ce que les père et mère sont devenus et sans qu'on puisse recourir à eux".
- les **orphelins pauvres** (art. 6) sont ceux, qui "n'ayant ni père ni mère, n'ont aucun moyen d'existence".

Progressivement, la direction du service des Enfants assistés devient une compétence du département. La loi du 5 mai 1869 entérine cette tendance : les hospices dépositaires sont désormais exonérés des charges d'entretien des enfants que leur avait attribué le décret de 1811. L'exercice de la tutelle demeure confié aux commissions administratives des hospices civils mais l'inspecteur départemental du service y est étroitement associé.

## Après 1869

L'intérêt grandissant pour le bien-être des enfants influence la rédaction de la loi Roussel du 23 décembre 1874, créant le service de la Protection du premier âge, et de la loi du 24 juillet 1889, donnant naissance au service des enfants moralement abandonnés. Quant au service de la Protection du premier âge, il est considéré comme un service à part entière, indépendant du service des Enfants assistés, bien qu'administré par l'inspecteur du service des Enfants assistés.

Deux lois capitales voient le jour les 27 et 28 juin 1904. Elles réunissent toutes les dispositions éparses édictées au cours du XIXe siècle et en font un tout homogène. Désormais, la tutelle des enfants assistés est définitivement retirée au conseil d'administration des Hospices Civils pour être confiée au préfet qui délègue ses pouvoirs à l'inspecteur départemental du service des Enfants assistés.

La loi de 1904 officialise aussi la pratique du "Bureau ouvert", mis en place à la Charité depuis 1843. Le bureau ouvert reçoit les enfants qui paraissent âgés de moins de sept ans, déposés par une personne qui refuse de faire connaître le nom, la date et le lieu de naissance de l'enfant à la préposée aux admissions. Ce "bureau secret" doit être isolé et facile d'accès pour faciliter la remise de l'enfant. Il est ouvert jour et nuit et l'admission a lieu sans témoin. Le bureau ouvert privilégie ainsi la protection physique de l'enfant. Le bureau ouvert de la Charité fonctionne jusqu'à la démolition de l'hôpital en 1934. Il est ensuite installé à l'Hôtel-Dieu jusqu'à sa suppression dans les années 1960.

Les archives de cette période étant conservées aux Archives départementales du Rhône, vous pourrez trouver de plus amples informations en consultant l'inventaire de la sous-série 3X : Assistance sociale, archives du service des Enfants assistés et du service de la Protection des enfants du premier âge (1797-1949).

## **Tranches de vie d'un enfant abandonné**